

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 22 juin 2026, La Farlède



Le centre de tri du SITTOMAT entre dans sa phase décisive

→ **Objectif :**
 **novembre 2026**
pour la simplification
du geste de tri

Le 22 juin 2026, à La Farlède, le SITTOMAT a réuni élus, représentants de Citeo et presse sur le chantier de son futur centre de tri Le Réganas. Au programme : point sur l'avancement des travaux et signature de la convention de financement issue de l'appel à projets Collecte de Citeo, pour la dernière étape de simplification du geste de tri prévu dès novembre 2026 pour les 540 000 habitants de l'aire toulonnaise (Métropole Toulon Provence Méditerranée, Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume et Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau).

Un chantier qui avance à un rythme soutenu



Depuis la pose de la première pierre le 24 avril 2025, les travaux du centre de tri progressent selon un calendrier resserré. Le génie civil est aujourd'hui quasi achevé, les bâtiments industriels sont clos et couverts, et l'installation du process, cœur technologique du site, a débuté en mai 2026.

Parmi les points clés du chantier : la livraison et l'installation, le 29 mai dernier, du trommel, la pièce la plus imposante du process, qui mesure 12 mètres de long pour 3 de diamètre. Ce trieur rotatif perforé permet de séparer les déchets de différentes tailles.

Les étapes à venir concentreront les travaux sur le second œuvre des locaux techniques et administratifs, la suite des lots électricité et sécurité incendie, ainsi que le revêtement des voiries et parking, sans oublier la plantation des espaces verts.

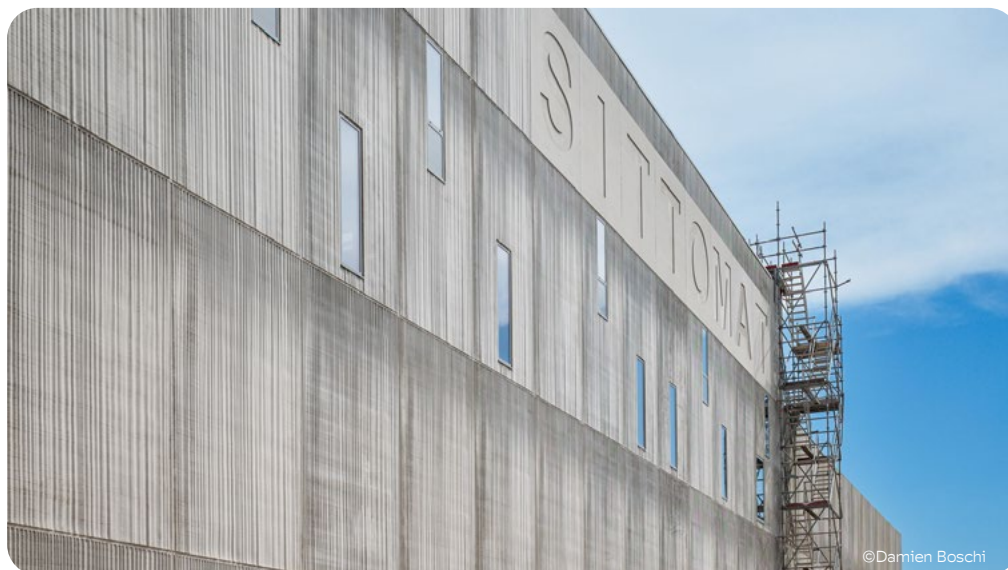
La fin des travaux est prévue début octobre pour une mise en service industrielle en décembre 2026, avec les premières tonnes traitées dès le mois de novembre dans le cadre des essais de montée en charge du process.

Le SITTOMAT se devait de doter le territoire d'un outil de tri moderne et performant des déchets recyclables. Ce sera bientôt chose faite avec le centre de tri Le Réganas de La Farlède qui devient, avec l'Unité de Valorisation Énergétique de Toulon, la vitrine du Syndicat. Cette installation sera également un outil pédagogique au service de l'amélioration du geste de tri, ouvert notamment aux visites scolaires.

Gilles VINCENT
Président du SITTOMAT

Une infrastructure moderne et innovante

Implanté dans la Zone Industrielle Toulon-Est à La Farlède, ce centre de nouvelle génération sera équipé de **11 trieurs optiques de dernière génération, dont certains faisant appel à l'intelligence artificielle**. Avec une surface de bâtiment de 9413 m², il traitera **35 000 tonnes de déchets recyclables par an** (emballages ménagers recyclables, papiers, cartons), avec une capacité évolutive pouvant aller jusqu'à 42 000 tonnes. **45 salariés** y travailleront, dont 12 agents issus de l'insertion.



L'appel à projet Citeo pour accélérer le passage au bac jaune universel

Lauréat de l'appel à projets Collecte de Citeo en 2025, le SITTOMAT bénéficiera d'un financement de **500 000 euros**. Ce soutien financera les modifications des supports de collecte, colonnes et bacs, ainsi qu'une large campagne de communication massive à destination des habitants du territoire, qui débutera le 26/10/2026 pour une durée de 2 semaines.

L'objectif : mettre fin au bac gris

Dès le 1^{er} novembre 2026, les tonnages de l'ensemble de l'aire toulonnaise seront pris en charge par le nouveau centre de tri. **TOUS les emballages ménagers recyclables** en plastique, en métal ou en carton, ainsi que tous les papiers, pourront être triés dans un **seul et même bac jaune (ou colonne jaune d'apport volontaire)**. Cette harmonisation des consignes, attendue depuis longtemps par les habitants, vise une hausse de **10 % des tonnages collectés et 15 % des tonnages effectivement valorisés**, grâce à un meilleur tri à la source et aux performances techniques du nouveau centre de tri.

À travers ce projet, le SITTOMAT fait le choix de la simplicité au service des habitants, avec un seul bac jaune pour tous les emballages et les papiers ! Nous sommes convaincus que cette évolution, portée par une communication d'ampleur et adossée au futur centre de tri de La Farlède, va durablement améliorer les performances de tri et de recyclage de ce territoire varois.

Christine LEUTHY
Directrice régionale
de Citeo

Un projet au service du territoire et de l'environnement

Porté par le SITTOMAT, ce projet répond à un enjeu de fond : aujourd'hui encore, une part importante des emballages n'est pas triée et finit dans les ordures ménagères. En simplifiant le geste de tri et en s'appuyant sur un outil industriel moderne, le Syndicat, ses collectivités et Citeo entendent affirmer leur ambition d'améliorer durablement les performances de recyclage au bénéfice de l'environnement et des habitants de l'aire toulonnaise.

Un chantier collectif, ancré localement

Le centre de tri Le Reganas est le fruit d'une mobilisation collective. Sa conception et sa réalisation ont été confiées à un groupement d'entreprises de référence porté par Suez : Atelier 5, cabinet d'architectes de l'aire toulonnaise, GSE pour la construction du bâtiment industriel et des voiries, et EBHYS pour la conception du process technique. Au plus fort de son activité, ce sont 90 personnes issues de 47 entreprises qui travaillent sur le chantier.

À propos

Le SITTOMAT

Créé en 1979 par 18 villes, pour en compter aujourd'hui 44, le SITTOMAT est le Syndicat mixte Intercommunal de Traitement et de Transport des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise. Il a pour compétences le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ainsi, il réalise pour le compte de ces 5 adhérents : le transport des déchets ; le tri, le traitement et la valorisation des déchets. Il est propriétaire à ce titre de l'usine de valorisation énergétique de Toulon, de 5 quais de transfert, d'une Installation de stockage de déchets inertes et demain d'un centre de tri des collectes sélectives. En 2025, 540 951 tonnes de déchets ménagers ont été traitées par le Syndicat.

→ **Plus d'informations** sur www.sittomat.fr / LinkedIn @sittomat / Instagram @sittomat_ / facebook @sittomat

Citeo

Depuis 1992, Citeo est l'éco-organisme agréé pour la mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les emballages ménagers et les papiers graphiques. Entreprise à mission depuis 2020, Citeo conçoit et déploie des solutions concrètes et innovantes pour favoriser la réduction, le réemploi et le recyclage des emballages ménagers en mobilisant son écosystème : entreprises, collectivités et citoyens. Ces efforts permettent aujourd'hui de recycler 70 % des emballages

→ **Plus d'informations** sur www.citeo.com/ / LinkedIn @Citeo / Instagram @Citeofrance / facebook @Citeo / TikTok @Citeo France / YouTube @Citeo

Contact presse

Christelle Guilhaumon
christelle.guilhaumon@declik.com
06 03 29 41 80